

## Fiche proposition n° 13<sup>1</sup>

### Société, innovation et recherche

#### Problématique générale

- L'approche retenue pour aborder la question des relations entre les citoyens, la science et l'innovation rompt avec une vision linéaire « recherche – innovation – société » encore très prégnante ; FutuRIS considère les dynamiques scientifique, économique et sociétale comme trois composantes interactives d'un système, en soulignant que les innovations peuvent naître en tout point de ce système. L'intensité et la qualité des interactions entre la société, le monde de la recherche et la sphère économique sont donc des facteurs essentiels, qui conditionnent la créativité globale du système français de recherche et d'innovation (SFRI), créativité qui est elle-même une condition d'excellence scientifique et de compétitivité économique.
- Dans l'approche de FutuRIS, l'action publique n'est pas considérée comme surplombante, située en amont des logiques scientifique, économique et sociétale, mais constitue une logique parmi d'autres, qui doit composer avec les autres.
- FutuRIS a retenu une définition large de l'innovation (notion d'innovation globale), qui incorpore aussi bien les innovations de produits, de procédés, de mode d'organisation, les nouvelles combinaisons de produits ou procédés existants, que les « innovations sociales » (changements de mode de vie, d'organisation du travail...), qui, bien que ne se traduisant pas immédiatement par des innovations marchandes, peuvent créer un terrain propice à ces dernières<sup>2</sup>. L'hypothèse que la dynamique sociale pourrait, au moins dans certains secteurs, jouer un rôle plus important dans l'avenir que « l'innovation savante » (résultant de nouvelles découvertes scientifiques) est donc à considérer sérieusement.

#### Propositions FutuRIS

- FutuRIS plaide pour un repositionnement plus équilibré de la science et de la société l'une par rapport à l'autre.
  - Considérant comme acquis le fait que la dynamique sociétale s'exprimera de plus en plus fortement au sein du SFRI, il convient de chercher à prendre appui sur elle – éventuellement en l'orientant - plutôt que de vouloir la contraindre ou la contenir, ce qui serait vain<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette fiche est l'une des 15 « fiches propositions » qui développent de façon thématique les propositions synthétisées dans le document « Quelques propositions de FutuRIS pour une réforme du SFRI » (5 octobre 2004).

<sup>2</sup> Voir par exemple le rôle des congés payés sur le développement de l'industrie du tourisme, l'impact du « nomadisme » sur l'innovation dans les domaines du textile, des chaussures, des télécommunications, de l'audiovisuel...

<sup>3</sup> Ceci suppose notamment de comprendre et de respecter la pluralité des modes d'expression : des comportements qui peuvent apparaître incohérents, voire schizophrènes (défendre des valeurs écologiques et acheter des produits à bas prix au lieu d'aliments « bio »), ne font que traduire rationnellement des rôles sociaux multiples et parfois conflictuels (le citoyen, l'utilisateur, le consommateur...). Une telle attitude permet par exemple de ne pas considérer le couple « précaution / innovation » comme un dilemme mais comme une dialectique : ainsi, la prise en compte de risques non avérés peut inviter à développer des recherches permettant de mieux les caractériser et se révéler un puissant moteur pour des innovations diversifiées.

- Il importe de reconnaître que la démarche scientifique est un mode de connaissance parmi d'autres dans la société, avec ses apports spécifiques mais aussi ses limites.
- Pour favoriser les médiations entre la société et le monde scientifique, FutuRIS préconise de renforcer le « tiers-secteur » scientifique<sup>4</sup> au sein du SFRI, à savoir les organisations citoyennes qui élaborent sous des formes diverses un discours et une expertise, revendiquée comme indépendante, sur les enjeux scientifiques et techniques : organisations de consommateurs, associations de malades, défenseurs de l'environnement...

Concrètement, concernant ce premier point, FutuRIS propose que les membres de l'instance de pilotage du SFRI dont la création est préconisée<sup>5</sup> soient nommés sur proposition des différentes instances représentatives des composantes scientifiques, économiques et sociales du SFRI, sachant que la plupart de ces membres devraient posséder une culture scientifique et technique de haut niveau.

- D'une façon générale, la culture et la pratique du débat devraient être développées, à tous les stades de la politique et des activités de recherche et d'innovation. FutuRIS propose que le mandat de l'instance de pilotage dont la création est suggérée (voir note 4) comprenne une mission de promotion de la participation de la société aux grands choix scientifiques et technologiques et d'organisation du débat social, sous différentes formes<sup>6</sup>. Cependant, l'action en ce domaine ne saurait être uniquement « top-down » ; des initiatives multiples devraient être encouragées en tous points du territoire et du système socio-politico-économique.  
FutuRIS suggère également à ce sujet de promouvoir la vulgarisation mais aussi, au-delà, la contextualisation, destinée à permettre de mieux situer les activités et les productions de recherche et d'innovation (qui développe cette innovation ? A qui iront les bénéfices ? Quelles seront les conséquences socio-économiques ? Qui évalue et gère les risques immédiats ou différés ?...).
- Un point nodal des relations entre la science, la technologie et la société étant la question des risques et de leur gestion, FutuRIS considère qu'il est essentiel d'apporter une réponse crédible à la question de la responsabilité. Cela implique que soit définie une répartition des rôles entre les opérateurs publics et privés concernés (prévention, gestion des crises et de leurs conséquences) de manière à ce que puissent être réparés les éventuels préjudices subis.
- FutuRIS incite à définir une stratégie pour développer l'innovation globale, par un travail sur les représentations (abolir la distinction entre « vraies » et « fausses » innovations), sur la culture scientifique et technique (promouvoir une créativité non liée aux « découvertes »), sur l'orientation du système de recherche (développer de nouvelles disciplines) et sur l'accompagnement de l'innovation (responsabilité, propriété intellectuelle). Elle ouvrirait de nouvelles perspectives, en permettant de mobiliser de nouveaux acteurs (PME) et de s'adapter à la diversité des contextes et des attentes.
- Enfin, FutuRIS estime nécessaire de clarifier les enjeux de la culture scientifique et technique, de manière à promouvoir des actions appropriées en fonction des objectifs

---

<sup>4</sup> Notons que si l'attitude consistant à considérer ce tiers-secteur comme un frein à l'innovation et à contester sa légitimité et sa crédibilité prévaut largement en France, ce n'est pas le cas aux Etats-Unis ou dans les pays du Nord de l'Europe.

<sup>5</sup> Proposition de création d'un Haut Conseil Stratégique à la Recherche et à l'Innovation (voir fiche 1 : « Le pilotage stratégique du SFRI »).

<sup>6</sup> La fiche 1 « Le pilotage stratégique du SFRI » indique que le HCSRI aurait notamment pour mission « d'animer la concertation et de mettre en place des débats sur de grands choix de la stratégie nationale, à son initiative ou à la demande des autorités compétentes, et d'en tirer les principaux enseignements » et « de procéder ou de faire procéder à l'évaluation de la politique de recherche et d'innovation dans les conditions d'indépendance et de transparence requises, et d'assurer le suivi des résultats des évaluations (réponses du gouvernement, conséquences concrètes...) ». Enfin, « ses propositions, évaluations, et avis seraient rendus publics (sauf éventuellement dans certains domaines touchant à la sécurité nationale). »

visés<sup>7</sup>, (mieux connaître et comprendre les sciences et les techniques, développer les capacités critiques permettant une meilleure participation des citoyens aux débats, promouvoir une véritable « manière d'être » dans une société de la connaissance...). FutuRIS plaide en particulier pour l'instauration d'un continuum d'apprentissage, fondé sur une interpénétration accrue des activités et des acteurs scolaires, parascolaires et post-scolaires. Au-delà de son utilité directe en tant que tel, un tel système favoriserait une relation plus positive entre l'innovation et l'emploi, contribuant en retour à une meilleure image de l'innovation.

### Sources FutuRIS

- « Socialiser l'innovation : un pari pour demain », Rapport du Groupe Défi « Citoyenneté de la science et de l'innovation », mars 2004, 83 p.
- « Le pilotage stratégique du SFRI : état des lieux, analyse critique et propositions d'évolution », note de travail préparée par B. Chevassus-au-Louis et M. Revault-d'Allonnes, 2 juin 2004, 17 p.
- « Piloter le SFRI ? Débat autour du pilotage du SFRI », Compte-rendu de la réunion du groupe thématique du 22 juin à l'ANRT, 11 p.
- « Groupe thématique « Pilotage stratégique » - Première contribution », 30 juin 2004, 8 p.

### Bibliographie

- B. Latour, « A nouveaux territoires, nouveau Sénat », *Le Monde*, 10 janvier 2003.  
[http://www.ensmp.fr/~latour/presse/presse\\_art/014.html](http://www.ensmp.fr/~latour/presse/presse_art/014.html)
- Real Jantzen, *La culture scientifique et technique en 2001 : constats pour agir demain*, Rapport au ministre de l'Education nationale et au ministre de la Recherche, juillet 2001.  
<http://www.recherche.gouv.fr/rapport/jantzen/jantzen.pdf>
- M.-C. Blandin et I. Renar (rapporteurs), Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles du Sénat par la mission d'information chargée d'étudier la diffusion de la culture scientifique présidée par P. Laffitte, Annexe au PV de la séance du 10 juillet 2003.  
<http://www.senat.fr/rap/r02-392/r02-392.html>
- Emmanuel Hamelin, *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique : un enjeu national*, Rapport établi à la demande du Premier ministre auprès du ministre de l'Education nationale, du ministre de la Culture et de la Communication, de la ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, novembre 2003.  
<http://www.recherche.gouv.fr/rapport/hamelin.pdf>

---

<sup>7</sup> Des propositions concrètes et détaillées existent par ailleurs à cet égard : cf bibliographie ; voir la version longue pour un résumé des propositions.